

La gestion contractuelle municipale
et les outils du pôle d'expertise en gestion contractuelle (PEX)

Étape 8 - Aide-mémoire

Conclure le contrat de gré à gré

Aide-mémoire pour conclure le contrat de gré à gré :

- Il est important de prévoir un contrat écrit qui détaille toutes les obligations et les clauses importantes.
- Selon les montants impliqués, il peut être obligatoire de faire une reddition de comptes en bonne et due forme.
- Soyez vigilant puisque plusieurs des obligations applicables aux contrats octroyés par appel d'offres public s'appliquent aux contrats de gré à gré.